

Granzay Gript
Le 21/12/2017

Monsieur le Directeur Général

Les véhicules de service/fonction constituent un accessoire de salaire pour la population cadre. Ouvrir la possibilité de choisir des équipements optionnels (liés à la sécurité ou à l'aide à la conduite) serait un gage de reconnaissance de l'investissement de cette population au quotidien.

Concernant la grille de référencement des véhicules cadres, nous souhaitons vous proposer les critères complémentaires suivants dans l'élaboration de la nouvelle grille :

Aide à la sécurité :	abs, esp, limiteur/régulateur de vitesse, antibrouillard
Aide à la manœuvre :	radar d'approche avant arrière, caméra de recul
Aide à la navigation :	GPS, Bluetooth

Et aussi, permettre le choix d'une boîte automatique qui améliore le confort de conduite tout en réduisant le stress, la fatigue et la consommation de carburant.

Concernant les différents segments, nous vous proposons la généralisation du sur classement pour les familles nombreuses (3 enfants et plus) : cela permettrait d'accéder à la familiale du segment supérieur ou à un véhicule 7 places.

Enfin, nous vous proposons le référencement de véhicules hybrides essence/électrique selon des critères qui restent à définir.

Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et vous prions, Monsieur le Directeur Général, d'agréer nos salutations respectueuses.

Signature du délégué syndical

